

ALGUNAS SOMBRAS EN LA
DIPLOMACIA ROMANA

V E L E I A

REVISTA DE PREHISTORIA, HISTORIA ANTIGUA, ARQUEOLOGÍA
Y FILOLOGÍA CLÁSICAS

Idazkaritza / Consejo de Redacción / Board

I.-X. ADIEGO (*Universitat de Barcelona*) – J. BAENA (*Universidad Autónoma de Madrid*) –
A. CABALLOS (*Universidad de Sevilla*) – C. CARDELLE DE HARTMANN (*Universität Zürich*) –
M.^a V. ESCRIBANO PAÑO (*Universidad de Zaragoza*) – J. M. FERNÁNDEZ ERASO (*UPV/EHU*) –
F. J. GÓMEZ ESPELOSÍN (*Universidad de Alcalá*) – M.^a C. GONZÁLEZ RODRÍGUEZ (*UPV/EHU*) –
J. GORROCHATAGUI (*UPV/EHU*) – M. KUNST (*Deutsche Archäologische Institut, Madrid*) –
J. L. MELENA (*UPV/EHU*) – J. MÉNDEZ DOSUNA (*Universidad de Salamanca*) –
Í. RUIZ ARZALLUZ (*UPV/EHU*) – J. SANTOS (*UPV/EHU*) –
E. TORREGO (*Universidad Autónoma de Madrid*) – J. A. ZAMORA (*CSIC, Madrid*)

Argitaratzailea / Editor / Editor

J. M.^a VALLEJO

Saileko zuzendariak/Directores de Sección/Section Directors

M.^a J. GARCÍA SOLER – A. MARTÍNEZ SOBRINO – E. TORREGARAY

ANEJOS
SERIES MINOR 38



Torso *thoracatus* hallado en
Iruña, Álava, la
antigua
Veleia

ELENA TORREGARAY PAGOLA y
JOKIN LANZ BETELU
(eds.)

ALGUNAS SOMBRAS EN LA DIPLOMACIA ROMANA

oman ta zabal zazu



Universidad
del País Vasco

Euskal Herriko
Unibertsitatea

VITORIA

2020

GASTEIZ

CIP. Biblioteca Universitaria

Algunas sombras en la diplomacia romana / Elena Torregaray Pagola, Jokin Lanz Betelu (eds.). – Vitoria-Gasteiz: Universidad del País Vasco/Euskal Herriko Unibertsitatea, Argitalpen Zerbitzua= Servicio Editorial, 2020. – 193 p.; 24 cm. – (Anejos de Veleia. Series Minor ; 38)

Incluye referencias bibliográficas.

Textos en francés, español e italiano.

D.L.: BI-0083-2021. — ISBN: 978-84-1319-306-9.

1. Diplomacia. 2. Roma – Historia. 3. Roma – Relaciones exteriores. I. Torregaray Pagola, Elena, ed. II. Lanz Betelu, Jokin, ed.

94(37)

341.7/.8(37)



UPV/EHuren Argitalpen Zerbitzuaren Veleiako eranskinak (Series Minor) sailak Academic Publishing Quality (CEA-APQ) edizio akademikoen kalitatezko zigiluaren aipua jaso du.

La serie Anejos de Veleia (Series Minor) del Servicio Editorial de la UPV/EHU ha sido distinguida con el Sello de Calidad en Edición Académica - Academic Publishing Quality (CEA-APQ).

© Servicio Editorial de la Universidad del País Vasco
Euskal Herriko Unibertsitateko Argitalpen Zerbitzua

ISBN: 978-84-1319-306-9

Depósito legal/Lege gordailua: BI-0083-2021

ÍNDICE

<i>Presentación</i>	9
<i>C. Auliard (Université de Poitiers)</i> «Les embarras de la diplomatie romaine lors des premiers contacts avec les Grecs avant la deuxième guerre de Macédoine»	11
<i>E. Torregaray Pagola (UPV/EHU)</i> «Fracaso y oportunidad en la diplomacia de la República romana»	31
<i>A. Llamazares Martín (UPV/EHU)</i> «Contadini, allevatori e guerra nella Sardegna romano-repubblicana»	49
<i>E. García Riaza (Universitat des Illes Balears)</i> «La supuesta contravención del <i>ius legationis</i> en el <i>Bellum Gallicum</i> »	65
<i>D. Álvarez Pérez-Sostoa (UPV/EHU)</i> «Suicidio <i>versus</i> rendición en la República romana»	85
<i>E. Sánchez Moreno (Universidad Autónoma de Madrid)</i> «¿Truco o trato? El reparto de tierras a los lusitanos, un opaco en la expansión romana en el Occidente hispano»	107
<i>G. Stouder (Université de Poitiers)</i> «La situation des ambassadeurs allobroges dans l'affaire de Catilina en 63 av. J.-C.» . .	149
<i>J. Lanz Betelu (UPV/EHU)</i> «La <i>legatio</i> enviada por el rey visigodo Teodorico I al <i>dux</i> Litorio según la <i>Vita</i> de Orencio, Obispo de Auch: el fracaso de una negociación (Año 439)»	177

PRESENTACIÓN

Las fuentes clásicas de época republicana e imperial, principalmente la historiografía y la epigrafía, en la elaboración de su relato sobre la historia de Roma, consignan los que consideran los hitos más destacados del devenir de la *Urbs*. Desde este punto de vista, se recogen, en su mayor parte, los éxitos militares y políticos que jalonaron la conquista mediterránea, convirtiendo mayoritariamente el discurso histórico romano en una sucesión de éxitos. Sin embargo, en lo que se refiere a la práctica diplomática, el balance historiográfico contiene un gran número de elementos negativos, de fracasos, que son, paradójicamente, el preludio de exitosas guerras de conquista.

Nuestro propósito al reunir estos artículos, elaborados por destacados especialistas dedicados al estudio de la diplomacia romana, ha sido el de poner en valor el concepto de fracaso entre los romanos, y, sobre todo, la forma, en la que la cultura política y diplomática romana fue capaz de gestionar malas prácticas, errores y posiciones claramente en desventaja desde el período de formación de su imperio territorial hasta la Antigüedad Tardía para convertirlas, en el relato histórico que sustenta la elaboración de su identidad nacional, en justificaciones de actuaciones militares y políticas que son interpretadas, si no como exitosas, al menos como necesarias y razonables.

Junto al brillo de los éxitos de la gestión política y militar romanas que tantos autores clásicos se encargaron de glosar a lo largo de los siglos, existieron también algunas sombras que pusieron en evidencia algunos fallos del sistema. De esos errores, los romanos unas veces aprendieron y otras, simplemente, se recuperaron, pero con el tiempo adquirieron el mismo valor de *exempla* que el de los éxitos que las jóvenes generaciones romanas debían tratar de emular. Por ello, y con el humilde propósito de contribuir al balance del equilibrio historiográfico actual que suele analizar más atentamente los modelos exitosos hemos reunido aquí estos estudios que profundizan en el fracaso, o simplemente en prácticas no excesivamente gloriosas que acarrearón contratiempos y derrotas a los romanos durante la época republicana y tardoimperial.

LES EMBARRAS DE LA DIPLOMATIE ROMAINE LORS DES PREMIERS CONTACTS AVEC LES GRECS AVANT LA DEUXIÈME GUERRE DE MACÉDOINE

Claudine Auliard
Université de Poitiers

Resumen: Entre los siglos 1 a.C. y 1 d.C. se produce un cambio sustancial en las relaciones entre la Península Balcánica y Roma, como es la transformación de las mismas desde actos diplomáticos entre entidades políticas independientes a la comunicación política entre las nuevas entidades dependientes, como son las provincias, los municipios y las comunidades cívicas, con Roma, convertida en el centro del poder político.

Palabras clave: Diplomacia, *Legationes*, Relaciones provinciales, República, Imperio.

Los aprietos de la diplomacia romana en el contexto de los primeros contactos con los griegos con anterioridad a la Segunda Guerra Macedónica

Abstract: Between first century B.C. and first A.D. there is a substantial change in relations between Balcan peninsula and Rome, as is the transformation of these, from diplomatic acts between independent political entities to political communication between the new dependent institutions: provinces, towns and civic communities with Rome, which became the center of political power.

Keywords: Diplomacy, *Legationes*, Interprovincial relations, Republic, Empire.

INTRODUCTION

La diversité des interlocuteurs de la diplomatie romaine de la période royale à la fin de la République fait apparaître des disparités saisissantes dans le mode de fonctionnement diplomatique, mais surtout, d'une non moins saisissante capacité des Romains à s'adapter à leurs multiples interlocuteurs¹. Cependant, quelques déconvenues, parfois cinglantes, ont été infligées à des diplomates romains, notamment (mais pas uniquement!) lors des contacts avec des représentants du monde grec. J'ai choisi de traiter l'exemple des relations avec les Grecs —et plus largement la péninsule des Balkans—, car cet exemple révèle, me semble-t-il, les difficultés que Rome a du affronter face à un monde dont elle méconnaissait les codes. Alors que ces deux mondes ne s'ignoraient pas, le fossé séparant les mondes grec et romain en matière de diplomatie est patent. Le monde grec bénéficiait d'une pratique de fort longue durée, notamment grâce à ses contacts avec le monde oriental; Rome en revanche n'avait eu comme interlocuteurs, jusqu'aux premières décennies du III^e s. av. J.-C., que de rares contacts avec des peuples extra-italiques. Je n'évoquerai dans ce bref exposé que de façon marginale les relations avec les Grecs d'Italie du Sud —qui constitueraient un sujet à part entière— pour me concentrer sur les contacts avec les Grecs et les populations balkaniques.

Les plus anciennes relations entre Rome et les Grecs sont essentiellement des démarches de caractère religieux —donc *a priori* pacifiques, et Rome est alors demandeur; mais dès que les relations diplomatiques évoluent vers un contenu plus politique, les contacts deviennent parfois agressifs, même hors d'un contexte militaire. En revanche, en moins d'un siècle, les ambassadeurs romains semblent prendre la mesure des pratiques diplomatiques grecques et balkaniques et les incidents ou malentendus se raréfient— sans pour autant disparaître totalement. Je traiterai donc la période comprise entre le VI^e et la fin du III^e s., période durant laquelle les historiens antiques ont conservé les traces d'un certain nombre d'incidents plus ou moins graves auxquels les diplomates ont été confrontés. La façon la plus simple d'analyser les évolutions au cours de ces quatre siècles est d'adopter une approche chronologique.

LES PREMIERS CONTACTS, DE L'ÉPOQUE ROYALE AU DÉBUT DU III^E SIÈCLE

A l'époque royale, Rome ne représente nullement une puissance susceptible de jouer un rôle quelconque dans le jeu diplomatique méditerranéen et pour-

¹ La multiplicité des interlocuteurs diplomatiques est marquée, dès les premiers siècles de l'histoire de Rome. Voir, Auliard 2006, 339.

tant, depuis le VI^e s., les quelques contacts de Rome avec des cités ou des puissances extérieures à la péninsule italienne ont été établis quasi exclusivement avec des Grecs, mais le plus souvent avec des colons grecs². La seule puissance non grecque entrée en contact avec Rome étant Carthage -elle-même en relation étroite avec le monde grec. De la légende d'Enée à l'arrivée des Phocéens en Occident, puis aux contacts de plus en plus nombreux avec les Grecs de l'Italie du Sud et de Sicile, les interlocuteurs non italiens sont ainsi tous, plus ou moins directement, liés au monde grec.

Probablement avant la fin de l'époque royale (les historiens restent sur ce point très divisés), des contacts avec Delphes sont décrits et l'existence avérée de relations entre les Etrusques et Delphes à la même époque renforce à mes yeux la possibilité de telles relations (Auliard 2006, 87-89). En toute logique, le fait que Rome n'ait pas de trésor à Delphes illustre bien la faiblesse de sa place sur la scène méditerranéenne. Ces contacts sont *a priori* en marge de la sphère diplomatique, puisqu'il s'agit de demandes de soutien religieux, mais ils ne peuvent être sous estimés car ils ont nécessairement influencé les rapports postérieurs. En effet, les consultations —plus ou moins bien attestées— de l'oracle de Delphes auraient toutes été favorables à Rome³.

Au premier siècle de la République, quelques ambassades sont envoyées par le Sénat non en Grèce, mais seulement à des colonies grecques d'Occident (Cumes 508 et 492, Syracuse) pour pallier l'insuffisance des récoltes. Les relations avec les Grecs d'Occident et avec la Grèce continentale paraissent avoir été essentiellement d'ordre économique - ce dont l'archéologie témoigne abondamment, sans avoir débouché sur des traités commerciaux, comparables à l'accord établi avec Carthage. Pourtant, dès ces premiers contacts, le contexte politique n'est pas gommé: ainsi en 492 Aristodème, qui avait accueilli la famille des Tarquins, procède à un véritable chantage concernant la demande des légats romains. Un incident sans conséquence immédiate, comme en 411, lorsque les Samnites occupant Cumes refusent également de vendre du blé aux légats romains.

La première ambassade dont l'objectif ne fut ni religieux, ni économique est l'ambassade très exceptionnelle de 454 - elle-même unique dans l'histoire diplomatique romaine: les légats devaient prendre connaissance du droit grec afin de s'en inspirer pour l'écriture du droit romain⁴. Les relations antérieures avec la zone grecque ne permettent pas d'exclure l'historicité de la consultation, mais il est difficile d'affirmer que la consultation fut double (en Grande Grèce et en Grèce continentale) ou si elle s'est limitée à l'Italie du Sud. Les contacts anté-

² Voir le tableau en fin d'article et les contacts en relation avec la fondation de Marseille vers 600.

³ Dans le tableau, les actes diplomatiques de 514, 504, 398, 394, 313, 292 et même 205.

⁴ Mission exceptionnellement attestée par douze auteurs différents.

rieurs ont nécessairement contribué à favoriser la circulation de multiples informations —y compris des informations relatives aux innovations du droit grec. Bien que nous n'ayons aucun détail sur le déroulement de la mission, l'accueil réservé aux ambassadeurs fut probablement positif puisque l'influence des lois grecques dans l'écriture du droit primitif romain est désormais établie depuis les travaux de Michèle Ducos (1978).

PREMIER INCIDENT NOTABLE AVEC L'ARRIVÉE D'ALEXANDRE LE MOLOSSE VERS 332 (ENTRE 335 ET 331)

Les progrès de Rome en Italie centrale —notamment après la *deditio* de Capoue en 343— ont assurément modifié le regard des Grecs d'Italie du sud. Pour Strabon, le roi venait dénoncer la piraterie pratiquée par les habitants d'Antium puisque la cité était passée sous la domination de Rome en 338. Selon Tite-Live et Justin l'objectif était d'établir pour le premier une paix, pour le second un *foedus* après la victoire du roi sur les Samnites, alliés aux Lucaniens. J'ai émis l'hypothèse que ces récits correspondaient à deux démarches : dans un premier temps, Rome aurait entendu l'avertissement et renoncé, au moins temporairement, à s'opposer à Alexandre. Renoncement temporaire il est vrai, puisqu'en 283 Démétrios doit renouveler cet avertissement⁵. La paix ou le *foedus* mentionnés par Tite-Live et Justin ne se conçoivent qu'en fonction de la menace samnite. L'ennemi commun étant, pour le moment, le Samnite, Rome aurait accepté un accord avec le roi.

Tite-Live commente ainsi le traité: «Alexandre, sorti vainqueur du combat (contre les Samnites), conclut avec les Romains une paix dont on ne sait avec quelle foi il l'eût respectée si la suite de son expédition avait été aussi heureuse»⁶. Et pour leur part, les Romains auraient-ils respecté l'accord si l'expédition épirote, en se prolongeant, avait menacé leur autorité au cœur de la péninsule italienne? On le comprend, lors de cet échange (dont bien des détails nous échappent), Rome prend la mesure de son interlocuteur et ne se hasarde pas à engager un conflit car sa position est encore trop fragile dans les zones convoitées par Alexandre. Mais ce renoncement n'est pas sans conséquence sur la suite des relations, car avec les Grecs comme avec tous leurs interlocuteurs, les Romains gardent le souvenir persistant des formes et de la qualité des relations premières (par exemple Marseille, Delphes, Carthage même —jusqu'à la rupture du III^e s.—, ou plus tard l'Égypte). C'est d'ailleurs avec les puissances plus éloignées de son champ d'intervention potentiel que Rome entretient

⁵ Pour les références des sources, voir le tableau et pour le détail des contacts, voir Auliard 2006, 210-212.

⁶ Liv. 8.17.10.

les meilleures relations, mais dès que les Romains se sentent en mesure d'élargir leurs zones d'influence, les relations se tendent et les incidents deviennent progressivement plus nombreux.

LA MULTIPLICATION DES INCIDENTS DE TARENTE À L'APPEL DES ACARNANIENS (282-239)

La victoire définitive sur les Samnites en 290 marque une étape nouvelle dans les pratiques diplomatiques de Rome. Ses ambitions grandissent, le champ d'intervention de ses diplomates s'élargit vers le nord, vers les Grecs d'Italie du sud, puis assez rapidement vers les Balkans. Le conflit avec Pyrrhos et les Grecs d'Italie constitue le premier conflit engagé par Rome contre une armée extraitalique et, dès la victoire de Rome, la multiplication des relations avec les cités et royaumes grecs ou hellénistiques contribue à l'émergence de Rome sur la scène diplomatique méditerranéenne⁷. Au regard de notre sujet ces décennies sont particulièrement intéressantes dans la mesure où, tant militairement que diplomatiquement, cette confrontation va donner lieu à quelques unes des plus graves déconvenues subies par des légats romains. Elles révèlent l'ampleur du décalage existant entre les expériences et les pratiques diplomatiques des Grecs et celle des Romains, mais elles montrent aussi la capacité d'adaptation, somme toute très rapide, des dirigeants romains aux situations nouvelles auxquelles Rome est confrontée.

L'INCIDENT DU THÉÂTRE DE TARENTE

L'incident du théâtre de Tarente dont fut victime en 282 L. Postumius Megellus figure parmi les humiliations les plus graves subies par un légat romain: les formes de son intervention, ses vêtements, sa connaissance imparfaite du grec furent ridiculisés et le légat lui-même fut insulté par le public et peut-être les dirigeants de la cité grecque (au moins ont-ils laissé faire...). Cet incident diplomatique est un des plus commentés dès l'Antiquité : dix auteurs contribuent à donner à l'outrage dont fut victime le légat le retentissement qui permettra son exploitation idéologique et politique. Pourtant en 282, un Romain, même avec l'expérience d'un Megellus (déjà trois fois consul) pouvait-il maîtriser les subtilités de l'argumentaire diplomatique fondé en Grèce au v^e siècle? La présentation formelle des arguments avait en outre évolué du-

⁷ Sur le contexte des événements antérieurs à 282, voir les chapitres très éclairants de Briquel & Brizzi dans Hinard 2000, 293-309.

rant l'époque hellénistique de telle sorte qu'elle s'apparentait désormais plus à une plaidoirie d'avocat qu'à un débat au contenu politique. Mais au-delà des aspects formels, pour la première fois sans doute, un Romain avait à défendre un sujet hautement politique, dans un contexte militaire et politique fort délicat. Le traité de 302 avait été violé par L. Valerius dans le cadre d'une mission aux objectifs obscurs aux abords du golfe de Tarente; de plus, la flotte romaine et la garnison de Thourioi avaient subi un désastre⁸. L'échec diplomatique de Megellus ne devrait donc pas surprendre tant la cause à défendre était délicate, mais les auteurs de l'époque impériale auront eu nécessairement bien du mal à imaginer un représentant de Rome ainsi humilié publiquement. Il est probable que la dramatisation de cet incident reflète au moins autant la perception de cet incident par les historiens impériaux que par les contemporains.

LE REFUS DE LA RECONNAISSANCE DE LA DÉFAITE CONTRE PYRRHOS

En 280, Pyrrhos choisit comme négociateur un diplomate très expérimenté, son médecin Cinéas. Celui-ci faillit obtenir du Sénat ce que seuls les Gaulois avaient obtenu, c'est-à-dire la reconnaissance officielle d'une défaite romaine. L'intervention du vieil Ap. Claudius aurait réveillé à temps le patriotisme des sénateurs, selon une tradition très embellie auxquelles pas moins de six auteurs font référence⁹. L'attitude des Romains suscita incompréhension et déception dans le camp des Epirotes, qui, malgré leurs deux victoires, ne réussirent pas à imposer une paix, en dépit de multiples tentatives diplomatiques. Dans ce contexte, Plutarque témoigne de l'opinion que Cinéas se forgea après avoir été introduit au Sénat et s'être entretenu avec les principaux sénateurs et «dans son rapport à Pyrrhos, il dit notamment que le Sénat lui était apparu comme une assemblée formée de nombreux rois»¹⁰. De fait, Cinéas est très certainement le premier interlocuteur d'origine hellénique à être introduit au Sénat: ni au v^e, ni au iv^e s. des représentants des cités de la Grande Grèce ou de Sicile n'avaient été reçus à Rome, puisque alors ce sont les Romains qui envoient à l'étranger leurs délégués. Au début du siècle encore, Démétrios Poliorcète avait délégué ses ambassadeurs dans Rome, mais n'était pas présent personnellement dans la Cité et Strabon ne précise pas qui a reçu les légats¹¹. La première délégation carthaginoise reçue explicitement par les sénateurs est un peu postérieure à celle de Cinéas, en 280. Enfin, antérieurement à 280, toutes les missions non originaires de la péninsule, furent reçues par «les Romains»,

⁸ Strab. 6.1; App. *Sam.* 7.

⁹ Voir dans le tableau le détail des cinq contacts lors de ces négociations.

¹⁰ Plut. *Pyrr.* 19.6. Voir le détail des contacts et des références dans le tableau.

¹¹ Strab. 5.3.5.

sans autre précision; Cinéas est donc probablement le premier personnage non italique à être reçu par le Sénat - tout au moins le premier à y être officiellement admis¹².

L'étonnement d'un Cinéas peut être indirectement confirmé par le contenu des relations antérieures. Le mépris qu'affichèrent les Tarentins envers Megellus traduisait vraisemblablement l'opinion que nombre de Grecs d'Italie devaient se faire des Romains, les assimilant aux «barbares» italiques auxquels ils étaient confrontés quotidiennement. La même année 282, Tarente fait d'ailleurs le reproche à Thourioi qui cherchait de l'aide contre les Lucaniens «d'avoir préféré les Romains aux Tarentins bien qu'ils soient grecs»¹³. L'image que les Tarentins ont à cette époque des Romains a pu être transmise sans plus de nuances au roi d'Épire lors de son arrivée sur le sol italien. On comprend mieux la surprise de Cinéas lors de son premier contact avec les représentants de la cité: il se trouve face à une cité organisée, avec une classe dirigeante structurée, représentée précisément par ces Sénateurs qui, s'ils ne sont pas des rois (!), selon la formule que lui attribue Plutarque, sont cependant assez éloignés de l'image du barbare inculte qui a pu lui être transmise. La tradition véhicule avec complaisance ce type d'anecdote car elle signale une évolution importante: avant même la victoire décisive sur Pyrrhos, les sénateurs affirment qu'ils peuvent être crédibles auprès d'interlocuteurs étrangers —qui plus est des Grecs— contrairement à ce qu'avait pu subir Megellus, deux ans plus tôt seulement, dans le théâtre de Tarente.

LA DÉCOUVERTE DE LA DIPLOMATIE GRECQUE ET BALKANIQUE DE PYRRHOS À PHOÏNIKÉ

Après la victoire définitive sur Pyrrhos, les relations avec les Balkans sont étonnement peu nombreuses jusqu'au début de la guerre d'Illyrie, avec seulement deux épisodes (266 et l'affaire des Acarnaniens et ses prolongements). En revanche, au regard de notre sujet, ils sont particulièrement représentatifs du décalage évoqué précédemment.

266: L'INCIDENT ENVERS LES LÉGATS D'APOLLONIA

La cité avait envoyé à Rome des légats pour une mission dont l'objectif est par ailleurs inconnu; les Apolloniates furent agressés, pour une raison également inconnue, par deux édiles romains. Le Sénat décide très officiellement de

¹² Il est vrai que cette imprécision peut dissimuler un refus de la part du Sénat d'afficher son engagement.

¹³ App. *Sam.* 7.1.

confier aux Fétiaux la restitution des coupables à Apollonia et de «faire accompagner les Apolloniates par un questeur jusqu'à Brindisium, de peur que sur la route, ils n'essayassent quelque insulte des parents de leurs prisonniers»¹⁴.

Pourquoi le Sénat semble-t-il attacher une telle importance à cette réparation? Il convient de rappeler que ces échanges prennent place à un moment clé de la progression de Rome: après la victoire sur Pyrrhos, des colons romains viennent de s'établir à Brindisi -précisément en face d'Apollonia. Après P. Cabanes, on doit affirmer que «l'installation de colons romains sur l'autre rive de l'Adriatique a provoqué le développement d'échanges à travers le détroit et incité les Apolloniates à entrer en relation avec Rome» (Cabanes 1976, 85). Même si ces échanges ne sont pas encore très actifs, ils ont pu contribuer à convaincre une majorité, au moins, du Sénat, de ne pas laisser se détériorer des relations commençantes et *a priori* positives, en raison d'un incident sans rapport apparent avec le contenu de la démarche. Des Romains sont à l'origine de l'agression et les faits sont reconnus par Rome; il s'agit d'ailleurs d'un des rares exemples d'incident diplomatique qui ne puisse être justifié par le contexte politique ou militaire. Nul besoin d'imaginer de vastes plans de conquête dès ce moment-là, il suffit d'admettre une prise de conscience par les sénateurs d'une réalité déjà importante: la place nouvelle prise par Rome dans le bassin occidental de la Méditerranée après sa victoire sur Pyrrhos ne l'autorise pas à voir un incident de ce type compromettre cette évolution.

239: LE CAMOUFLET INFLIGÉ PAR LES ÉTOLIENS AUX LÉGATS ROMAINS

L'épisode suivant est nettement plus délicat à traiter par les autorités romaines. Presque trois décennies après l'incident d'Apollonia, les Acarnaniens «se défiant des Epirotes, implorent contre les Étoliens le secours des Romains et obtiennent du Sénat romain l'envoi d'une ambassade pour notifier aux Étoliens qu'ils eussent à retirer leurs garnisons des villes d'Acarnanie»¹⁵. Certes, Justin est seul à témoigner de l'appel des Acarnaniens et de la démarche qui suivit auprès des Étoliens (Tite-Live est alors perdu), et nombre d'historiens récusent ce témoignage. Le choix de demande d'aide à Rome n'est pourtant pas historiquement illogique eu égard à leur position, «écartelée entre l'Épire et l'Anatolie» (Cabanes 1976, 96). Après ses victoires navales sur Carthage, Rome apparaît comme la seule puissance maritime importante en dehors du monde grec et son intérêt pour la côte adriatique est déjà attesté. La réponse positive du Sénat ne

¹⁴ Val. Max. 6.6.5.

¹⁵ Iust. 28.1.5-6.

peut donc également surprendre, d'autant plus que, depuis des décennies déjà Rome ne laisse jamais échapper une occasion de s'immiscer dans un secteur — compris un secteur nouveau — en répondant à un appel à l'aide.

Il est probable en revanche que Rome n'a pas anticipé la violence de la réaction des Étoliens. La réponse est cinglante, le discours rapporté par Justin rappelle toutes les humiliations et défaites subies par les Romains (notamment contre les Gaulois). «Ils engageaient donc les Romains à se contenter de leur fortune présente, sans provoquer la colère d'un peuple qui avait triomphé des Gaulois et bravé la Macédoine. Ainsi fut congédiée l'ambassade romaine, et, joignant les actions aux paroles, les Étoliens allèrent ravager les frontières de l'Acarnanie et de l'Épire»¹⁶ -sans réaction de la part de Rome.

Mais alors, pourquoi le Sénat, ayant pris le risque de l'envoi d'une ambassade, et ayant été vertement éconduit, n'a-t-il pas donné une suite à ce revers diplomatique? Tout incident de cette gravité aurait pu être de nature à servir de prétexte à une réplique au moins diplomatique. Ainsi dix ans plus tard en Illyrie, un incident — plus grave il est vrai puisqu'il s'agit du meurtre de deux Romains — est immédiatement exploité. Cependant la pratique romaine concernant l'exploitation des incidents diplomatiques n'est pas aussi tranchée. Bien que la référence au *ius legationis* soit légitime, tous les incidents ne se transforment pas de façon automatique en un *casus belli* définitif. En 239, les sénateurs ont pris en compte l'évaluation des moyens disponibles et les risques pour Rome de s'engager dans un conflit direct avec les Étoliens. En d'autres termes, que pouvaient faire les Romains face aux «rodomontades étoliennes» selon l'expression de Cabanes? Rome ne se sentait pas en mesure d'affronter seule les Étoliens sur leur terrain -un terrain dont elle n'avait pas encore pris la mesure. Les contacts antérieurs sont limités et ponctuels et ne permettent pas d'éclairer Rome sur les réalités politiques du monde grec continental dont ils ne mesurent pas tous les enjeux locaux. Un an après la laborieuse victoire sur Carthage, l'exploitation de cet incident apparaissait probablement à trop haut risque. Depuis le début de la conquête, Rome n'a jamais franchi plusieurs obstacles à la fois: les différentes étapes diplomatiques, politiques ou militaires sont abordées avec mesure. Les Étoliens paraissent sûrs de leur force, Rome préfère temporiser et renoncer à un affrontement hasardeux.

230-228 - L'AFFRONTMENT AVEC L'ILLYRIE ET SES CONSÉQUENCES

Entre l'épisode précédent et la guerre d'Illyrie, un événement considérable du point de vue de l'histoire diplomatique s'est produit: la victoire diplomati-

¹⁶ Iust. 28.2.1-14.

que de Rome sur Carthage en 237. Les revendications puniques ont été balayées par Rome qui obtient non seulement de conserver la Sardaigne, mais impose le versement de 1200 talents de compensation pour renoncer à un affrontement. Polybe ne s'y trompe pas: «c'est pourquoi il faut voir dans ces faits une seconde cause —et la plus importante— de la guerre qui éclata par la suite»¹⁷. J'ajouterai que le changement de la pratique diplomatique romaine, notamment vis-à-vis des Grecs, doit en grande partie être imputé à cet événement.

LE MEURTRE DES LÉGATS EN 230

Avant le meurtre des légats romains, l'appel à l'aide d'Issa, attesté surtout par Appien¹⁸ soulève un débat. Ferrary doute de l'historicité de cet appel en raison de la médiocre qualité du témoignage d'Appien et s'est posé la question de savoir pourquoi le Sénat avait décidé de répondre positivement à cette demande (Ferrary 1988, 28-31). Cependant cette attitude n'est pas exceptionnelle et s'inscrit dans un ensemble de comportements identiques déjà attestés dans de multiples circonstances. Issa est dépendante de Teuta, mais est aussi une ancienne colonie de Syracuse et, selon Polybe¹⁹, des négociants italiens s'étaient plaints de la piraterie illyrienne et ont pu ainsi conforter l'écoute favorable du Sénat. La mission de C. et L. Coruncanus ne nous semble donc pas invraisemblable, bien que le statut de ces légats soit incertain. Teuta, d'abord réservée (elle aurait écouté «leur communication avec un air de hauteur et d'extrême fierté»²⁰), est ensuite outrée par les propos du jeune Coruncanus faisant valoir l'exemple romain: «Nous essaierons donc, avec l'aide divine, de t'obliger sans tarder à réformer le code royal dans tes rapports avec les Illyriens... Elle fut si courroucée par ces propos que, méprisant les règles établies du droit des gens, elle dépêcha, au moment où les envoyés se rembarquaient, des hommes pour tuer l'audacieux. Quand la nouvelle en fut connue à Rome, l'attentat de cette femme souleva l'indignation, et tout de suite on fit des préparatifs, on enrôla des légions et on réunit une flotte»²¹. Si l'on suit Polybe, c'est donc bien la provocation du légat romain qui aurait déclenché la violente réaction de la reine.

Dion Cassius et Zonaras²² témoignent d'une demande de restitution des meurtriers des légats à Teuta; or non seulement elle rejette la responsabi-

¹⁷ Pol. 3.10.4.

¹⁸ App. *Ill.* 7.

¹⁹ Pol. 2.8.3.

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² Cass. Dio, 12.49; Zon. 8.19.

lité du meurtre sur des voleurs, mais elle attaque Issa. Le meurtre des légats constituait déjà un *casus belli* patent, et Rome ne manqua pas d'exploiter toutes ces péripéties pour intervenir sur les rives orientales de l'Adriatique. Les premières opérations ayant permis de soumettre cités et peuples, le traité de 228 plaça sous le contrôle de Rome les zones dans lesquelles elle a pris pied, au détriment de la royauté illyrienne. Ce faisant, elle prenait également le risque d'inquiéter le roi antigonide Philippe V; les événements se précipitent alors dans les Balkans.

LES DÉMARCHES DE 228 AUPRÈS DES GRECS

Les premières conséquences de la guerre d'Illyrie sont clairement décrites par Polybe: dès le traité conclu, «Postumius envoya une députation aux Étoiliens et à la confédération achéenne, d'abord pour justifier auprès d'eux les motifs de la guerre et du débarquement, ensuite pour leur exposer la conduite des opérations et leur donner lecture du traité conclu avec les Illyriens. Ils trouvèrent chez ces deux peuples la cordialité qui se devait et ils s'en retournèrent à Corcyre: ce traité avait délivré enfin les Grecs d'une belle peur, car les Illyriens n'étaient pas les ennemis de telle ou telle cité, mais de tout le monde. Tel fut le premier débarquement militaire des Romains en Illyrie et dans ce secteur de l'Europe, et leur premier contact diplomatique avec les pays grecs eut lieu ainsi pour ces raisons»²³.

Pour Polybe donc, les ambassades de 228 constituent les premiers contacts diplomatiques avec les pays grecs. Cette affirmation ne se comprend que si l'on admet le caractère non politique des relations antérieures avec Delphes, Épidaure ou Athènes. Elle suppose aussi que l'historien ignore les contacts avec Alexandre en 323 et Démétrios en 283²⁴. Plus surprenant sans doute, il semblerait ne pas avoir eu connaissance des échanges d'ambassades dont seul Justin témoigne en 239, entre Acarnaniens, Étoiliens et Romains. Quoi qu'il en soit, Rome décuple le nombre de ses interlocuteurs dans la péninsule des Balkans, et ces nouveaux partenaires diplomatiques sont tous contactés entre 230 et 228.

Les arguments des légats romains sont, contrairement à la déconvenue de 239, bien reçus; peu après, encouragée par ce succès, Rome engage une démarche identique auprès de Corinthe et d'Athènes et les Romains sont même admis à participer aux jeux Isthmiques²⁵.

²³ Pol. 2.12.4-7.

²⁴ Auliard est très réservée concernant l'historicité de la démarche auprès d'Alexandre (voir le second volume de l'histoire diplomatique de Rome de C. Auliard, à paraître).

²⁵ Pol. 2.12.8. Voir les détails dans le tableau en fin d'article.

LA DIPLOMATIE PÉRIPHÉRIQUE DANS LES BALKANS DURANT LA DEUXIÈME GUERRE PUNIQUE

Nous qualifions ainsi l'aspect le plus original —mais aussi le plus riche— de l'activité diplomatique au cours de la guerre, c'est-à-dire les diverses tentatives d'établir, à la périphérie des zones contrôlées par Hannibal, des points d'appuis pouvant permettre d'inverser l'évolution dramatique de la situation. De multiples contacts sont pris au-delà de la péninsule puisque sur son territoire, Rome est évidemment sur la défensive. Tite-Live donne l'interprétation suivante des initiatives de Rome hors de l'Italie: «Les Romains, au milieu même de la formidable guerre qui était à leurs portes, savaient porter leur attention sur les affaires de tous les pays, même les plus éloignés»²⁶. Ce commentaire suit la présentation des ambassades envoyées notamment en 217 à Philippe V et au roi d'Illyrie. Assurément, la multiplication des champs de la diplomatie dès 217 et après Cannes, relève de motivations plus complexes que la simple «attention» de Rome aux affaires étrangères!

Ainsi les motifs de la démarche auprès de Pinnes, le roi d'Illyrie sont évidents: Rome a besoin d'argent dès 217 (c'était une des causes du non-rachat des prisonniers après la défaite de Trasimène) et cherche à accélérer le versement des sommes dues, selon les conventions du traité de 228. Les Romains évitent cependant de brusquer le roi afin d'éviter la remise en cause de ses engagements —et font preuve d'une modération nouvelle, prenant en compte dans leurs exigences la situation dans laquelle ils se trouvent.

Dans le contexte de la première guerre contre la Macédoine, contemporaine des années les plus difficiles de la deuxième guerre punique, cette capacité d'adaptation ou d'assouplissement s'affirme encore plus nettement. Les légats romains, issus souvent des mêmes *gentes*, s'adaptent avec habileté, voire rouerie, au milieu grec. En 212/211, on voit ainsi un Valerius, alors propréteur, négocier l'alliance avec les Étoliens et Attale, ou encore quatre ans plus tard P. Sulpicius, investi pourtant du titre de proconsul, refuser d'engager une négociation en faisant valoir l'argument suivant, «il n'était pas en son pouvoir de conclure la paix»²⁷. Ainsi un propréteur pourrait prendre des initiatives diplomatiques qu'un proconsul lui ne pourrait assumer? Les circonstances seules déterminent l'usage ou le non-usage d'arguments institutionnels concernant les délégations de pouvoir. En 208, Sulpicius s'en sert comme alibi pour refuser de négocier, ce qu'Appien dénonce clairement en indiquant les vraies raisons de son refus: «il était avantageux pour les Romains que les Étoliens continuent la guerre contre Philippe»²⁸.

²⁶ Liv. 22.33.

²⁷ App. *Mac.* 3.

²⁸ *Ibid.*